

De : Julie Guerin
A : [Cloutier, Caroline \(BAPE\)](#)
Cc : [Bruno Gagnon](#)
Objet : TR: Question - BAPE - Métaux Blackrock
Date : 21 juin 2018 11:26:40
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour Madame Cloutier,

Tel que demandé par le Président de la commission d'enquête des audiences publiques sur l'environnement mardi dernier concernant le projet d'Usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium de Métaux Blackrock, vous trouverez ci-dessous les échanges de courriels concernant l'enfouissement des matières résiduelles.

Puisque ces échanges sont contenus sur une page, je vous laisse le soin de les faire imprimer tel que nous nous sommes entendues verbalement. Toutefois, nous pouvons sans aucun problème vous faire parvenir des copies papiers par courrier. Simplement m'en faire la demande.

En espérant le tout conforme à vos exigences.

Cordialement,

Julie É. Guérin, Ph.D., agr.

Chef de division

Service du Développement durable et de l'Environnement

Ville de Saguenay

214 rue Racine Est,

Saguenay, QC, G7H 1R9

 (418) 698-3000 poste 3374

 (418) 698-3852

 julie.guerin@ville.saguenay.qc.ca ou biosolides@ville.saguenay.qc.ca

 Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Lisa Gauthier [mailto:lisa.gauthier@rmlac.qc.ca]

Envoyé : 21 juin 2018 11:14

À : Julie Guerin <julie.guerin@ville.saguenay.qc.ca>

Cc : Mathieu Rouleau <mathieu.rouleau@rmlac.qc.ca>; Jonathan Ste-Croix <jonathan.stecroix@rmlac.qc.ca>

Objet : Question - BAPE - Métaux Blackrock

Bonjour Madame Guérin,

Depuis quelques semaines, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) et Métaux Blackrock échangent des informations concernant les sous-produits qui seront générés par la future usine de transformation de concentré de fer et la possibilité d'enfouir ceux-ci au lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station (propriété de la RMR).

Le LET d'Hébertville-Station peut recevoir un tonnage annuel maximum de 203 500 tonnes de matières résiduelles. Ces matières doivent être admissibles en vertu du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR). Entre autres, le site ne peut recevoir de matières dangereuses, de liquides, ou de boues d'une siccité inférieure à 15%.

Pour la prochaine année, le tonnage de matières résiduelles enfouies au LET devrait être d'environ 150 000 tonnes métriques (sans les matières de Métaux Blackrock). Métaux Blackrock prévoit devoir éliminer environ 46 000 tonnes de sous-produits par année au cours des premières années d'opération de l'usine. Ces tonnages s'additionneraient aux tonnages actuels.

Ainsi, en lien avec la réception potentielle de résidus générés par les activités de l'usine de transformation de Métaux Blackrock au LET d'Hébertville-Station, voici les préoccupations de la RMR :

- Respect du tonnage annuel maximal autorisé;
- Priorité aux tonnages résidentiels;
- Validation de la nature des résidus afin de confirmer que ceux-ci sont admissibles au LET en vertu du REIMR (ex : matières non-dangereuses, matières solides ou boues ayant une siccité supérieure à 15%);
- Impacts sur l'exploitation du LET (ex : réception en sacs ou en vrac, granulométrie du produit, risques pour les opérateurs ou la machinerie, impact sur le traitement du lixiviat, etc.);
- Évaluation des nuisances potentielles (ex : émissions de poussières, génération d'odeurs);
- Impact sur la durée de vie du LET.

Les discussions en cours avec le promoteur permettront de statuer sur l'acceptabilité des sous-produits générés au LET d'Hébertville-Station (quantité et qualité).

Salutations,



Lisa Gauthier, ing. M.Sc.
Coordonnatrice en environnement

625, rue Bergeron Ouest, Alma (Québec) G8B 1V3

Téléphone: 418-669-0513 / 418-239-0513, poste 2124 | Cell.: 418-719-6625

Télécopieur: 418-212-8010 | lisa.gauthier@rmrlac.qc.ca

www.rmrlac.qc.ca

De : Julie Guerin <julie.guerin@ville.saguenay.qc.ca>

Envoyé : 20 juin 2018 10:02

À : Lisa Gauthier <lisa.gauthier@rmlac.qc.ca>

Cc : Mathieu Rouleau <mathieu.rouleau@rmlac.qc.ca>; Bruno Gagnon <bruno.gagnon@ville.saguenay.qc.ca>

Objet : Question - BAPE - Métaux Blackrock

Bonjour Madame Gauthier,

Lors des audiences publiques sur l'environnement d'hier soir concernant le projet d'Usine de transformation de concentré de fer en fonde brute et en ferrovanadium de Métaux Blackrock, le Président de la commission d'enquête a adressé une question à la Ville de Saguenay concernant l'enfouissement des matières résiduelles générées par le projet. J'ai alors pris la question en délibéré et demandé au Président au délai de 48 heures pour destiner la question à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR LSJ).

La question était la suivante : «Est-ce que le décret du lieu d'enfouissement technique (LET) de Hébertville-Station est en mesure d'enfouir les quantités de matières résiduelles générées par année par le projet de Métaux Blackrock? Le Président a mentionné son désir d'en connaître davantage sur les capacités du LET et le volume de matières autorisé.

Merci pour votre réponse et je demeure disponible au besoin.

Cordialement,

Julie É. Guérin, Ph.D., agr.


Chef de division


Service du Développement durable et de l'Environnement

Ville de Saguenay

214 rue Racine Est,

Saguenay, QC, G7H 1R9

 (418) 698-3000 poste 3374

 (418) 698-3852

 julie.guerin@ville.saguenay.qc.ca ou biosolides@ville.saguenay.qc.ca



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement